



Préparer son voyage à l'étranger : adresses utiles en Bretagne

Ce document est un complément à la fiche Actuel CIDJ et ne peut être utilisé que comme tel.

SOMMAIRE

1 – Formalités, santé

1.1 - Passeport, visa, permis de conduire

1.2 - Protection sociale, assurance, vaccinations

2 - Transports au départ de Bretagne

3 - Cartes intéressantes pour les voyageurs

4 - Les offres de voyage à l'étranger

5 - Les aides financières

6 - Pistes pour s'informer et préparer son projet

6.1 - Ministère des affaires étrangères

6.2 - Réseau Information Jeunesse, Eurodesk, portail européen de la jeunesse

6.3 - Euroguidance et Eures

6.4 - Maisons de l'Europe, Europe Direct, GUIDEurope

6.5 - Les centres d'information du réseau RITIMO et les associations de solidarité internationale

6.6 - Les associations d'amitié avec les pays étrangers

6.7 - Les associations de jumelage, les mairies, les Conseils généraux, le Conseil régional

6.8 - Les témoignages de voyageurs, les associations portées par des jeunes

A CONSULTER :

Préparer son voyage à l'étranger

Fiche Actuel CIDJ 8.11

Les fiches Actuel CIDJ par pays

Etudier à l'étranger : adresses utiles en Bretagne »

Fiche Actuel Bretagne 8.52

Travailler à l'étranger : adresses utiles en Bretagne »

Fiche Actuel Bretagne 8.21

Faire un stage à l'étranger : adresses utiles en Bretagne »

Fiche Actuel Bretagne 8.22

Etre volontaire à l'étranger : adresses utiles en Bretagne »

Fiche Actuel Bretagne 8.26

Aides financières aux initiatives jeunes en Bretagne »

Fiche Actuel Bretagne 5.62

www.enroutepourlemonde.org

Le site du réseau Information Jeunesse Bretagne pour les jeunes bretons souhaitant partir à l'étranger.

Etudes, stage, emploi, volontariat, échange, rencontre interculturelle... :

► Conseils pour bâtir votre projet et préparer votre départ (formalités, transport, logement...)

► Informations sur les programmes et les aides financières

► Adresses utiles en Bretagne

► Idées pour vivre une première expérience à l'étranger

► Témoignages de jeunes bretons

► Agenda des manifestations

1 – Formalités, santé

1.1 - Passeport, visa, permis de conduire

► **Avant de partir**, vous devez absolument vous informer sur les papiers nécessaires pour séjourner et circuler dans le pays. Ils dépendent :

✓ de votre **destination**,

✓ de la **durée** et de la **nature de votre séjour** (voyage, emploi...).

► Toutes ces démarches doivent être effectuées en France avant le départ. **A votre arrivée**, pensez à vous signaler à l'ambassade.

► **Si vous restez plus de trois mois** dans le pays : vous devrez vérifier les formalités à accomplir auprès des autorités locales (permis de séjour). Renseignez-vous auprès du consulat.

■ Union européenne et Espace économique européen

Les pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

► Un **passport ou une carte d'identité** en cours de validité suffisent pour un séjour inférieur à 3 ou 6 mois selon les pays.

► Vous pouvez conduire avec votre permis national en cours de validité.

A savoir !

La Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Irlande, la Roumanie et le Royaume-Uni font partie de l'UE, mais pas de l'espace Schengen. Vous aurez à montrer vos papiers d'identité pour passer la frontière.

■ Hors Union européenne et Espace économique européen

► Un passeport est nécessaire, même pour les mineurs (passeport individuel).

► Pour plusieurs pays, un visa sera aussi obligatoire.

✓ C'est un tampon apposé sur votre passeport, à demander auprès du consulat du pays en France.

✓ Il existe plusieurs types de visas, en fonction du type de séjour : tourisme, études, stage, emploi... Il est indispensable de se renseigner auprès du consulat (sur son site ou en appelant) pour faire la demande de visa qui correspond bien à votre situation, sous peine sinon de reconduite à la frontière et d'interdiction de séjour.

► Le permis international est obligatoire pour conduire dans certains pays. Vous trouverez toutes les informations sur le site du consulat de chaque pays en France.

A savoir !

Pour certains pays, il existe le **Permis vacances travail ou working holiday visa** : Argentine, Australie, Canada, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Nouvelle-Zélande, Taiwan. Consultez les fiches pays du CIDJ ou <http://pvtistes.net>



■ Pour les mineurs

- ▶ L'autorisation de sortie de territoire qui était exigée pour un enfant voyageant à l'étranger sans ses parents, est supprimée depuis 2013.
- ▶ Ils sont soumis aux mêmes règles que les adultes (carte d'identité ou passeport/visa, selon les pays).
- ▶ Pour les mineurs voyageant seuls, avec des adultes qui ne sont pas leurs tuteurs légaux ou avec un seul parent, se renseigner sur les documents complémentaires éventuellement nécessaires (autorisation officielle des tuteurs), auprès de l'ambassade du pays.

■ Où s'informer, à qui s'adresser ?

A consulter

- -> Les fiches « Pays » Actuel CIDJ
- Toutes les informations pour l'Europe sur
-> http://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm /
- -> www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/preparer-son-depart-a-l-etranger/dossiers-pays-de-l-expatriation/
Informations par pays.
- -> www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-etrangers/
Annuaire des ambassades et consulats étrangers en France
- -> www.diplomatie.gouv.fr/ / Conseil aux voyageurs / Infos pratiques

Pour faire vos papiers

- ▶ **Carte d'identité** : mairie. Gratuite.
- ▶ **Passeport** : mairie si équipée d'une station biométrique, ou préfecture. 86 € si vous êtes majeur, de 17 à 42 € si vous êtes mineur.
- ▶ **Visa** : consulat du pays en France. Prix variable selon le pays.
- ▶ **Permis de séjour** : consulat ou autorités locales compétentes (postes de police, mairies selon les pays).
- ▶ **Permis de conduire international** : préfecture. Gratuit.

De quoi aurez-vous besoin ?

Sur le site du service public ou les sites des **préfectures** (rubrique Vos démarches), vous trouverez la liste des pièces à fournir.

A savoir !

Pour la carte d'identité et le passeport, prévoyez un **délai de 2 à 8 semaines** (variable selon votre lieu de résidence et la période à laquelle vous faites votre demande).

Contact

- -> www.service-public.fr
- -> www.cotes-darmor.gouv.fr
- -> www.finistere.gouv.fr
- -> www.ille-et-vilaine.gouv.fr
- -> www.morbihan.gouv.fr
- -> www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-etrangers/
Annuaire des ambassades et consulats étrangers en France

1.2 - Santé

■ Protection sociale

Les conditions vont varier selon le pays et le type de séjour.

Pour un séjour touristique dans l'Espace Economique Européen et en Suisse

- ▶ Demandez la **Carte Européenne d'Assurance Maladie** auprès de votre centre de Sécurité sociale trois semaines avant votre départ.
- ▶ Elle est gratuite, valable un an et atteste de vos droits à l'assurance-maladie.
- ▶ Elle permet la prise en charge de vos soins selon la législation locale, comme si vous étiez un assuré du pays.

Pour les autres pays

- ▶ Votre caisse d'assurance-maladie ne prend en charge que les soins urgents imprévus.
- ▶ Vous devrez régler vos frais médicaux sur place et vous serez remboursé selon le tarif applicable en France sur justificatifs. Sachez qu'il appartient au médecin conseil d'apprécier s'il s'agissait d'une situation d'urgence.
- ▶ A noter : le consulat ou l'ambassade de France dans le pays peut vous indiquer un médecin agréé par ses services et fournir une liste de médecins parlant français. D'autre part, des accords internationaux peuvent exister entre la France et certains pays.

Si vous partez étudier ou travailler à l'étranger

- ▶ Consultez le site de l'assurance maladie : fiches pratiques par type de séjour.

Contact

- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
-> www.ameli.fr / Assurés / Vos droits et démarches / A l'étranger
- Le CLEISS (Centre de liaisons européennes et internationales de sécurité sociale) : informations sur les accords internationaux.
-> www.cleiss.fr
- -> www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-francais-a/

■ Assurance et assistance

Prévoyez une assurance ainsi qu'un contrat d'assistance en cas de problème ou incident sur place.

- ▶ **L'assurance** vous permet d'obtenir un remboursement des frais médicaux ou d'hospitalisation. **Le contrat d'assistance** vous apporte sur place une aide immédiate comme le rapatriement médicalisé, le dépannage...
- ▶ Vérifiez votre assurance "responsabilité civile étendue" : est-ce qu'elle vous couvre même si vous êtes à l'étranger ?
- ▶ Dans tous les cas, **vérifiez toujours les clauses avant de partir**, notamment par rapport à votre destination, car après il sera trop tard. Enfin, prévoyez une assurance annulation si, au dernier moment, vous ne pouvez pas partir.

A savoir !

Vous êtes peut-être déjà assuré pour l'étranger via certaines cartes bancaires internationales, la carte internationale d'étudiant ISIC ou via certaines compagnies de voyages. Si vous partez dans le cadre d'un programme, il est probable que l'assurance soit comprise dans vos frais de participation au programme.

Contact

- Compagnie d'assurance, organismes d'assistance, mutuelle, banque
- -> www.ffsa.fr : Fédération Française des Sociétés d'Assurance, fiche pratique « Séjour à l'étranger, assurances et assistance ».
- -> www.isic.fr : ISIC, carte internationale d'étudiant

■ Vaccinations et autres précautions sanitaires

Chaque pays a sa propre réglementation concernant les vaccinations.

- ▶ **Le vaccin anti-amarile** (fièvre jaune, pour certains pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale et du Sud) doit être effectué dans un centre de vaccinations et de conseils aux voyageurs.
- ▶ **Les autres vaccinations obligatoires** peuvent être effectuées auprès de votre médecin traitant.
- ▶ **En dehors des vaccins**, des traitements peuvent être recommandés avant de partir pour certains pays (contre le paludisme, contre l'eau polluée...). Consultez votre généraliste ou les centres de vaccination et de conseils aux voyageurs.

▶ A savoir !

Il faut vous renseigner au moins 3 mois avant votre départ.



Contact

- Votre médecin
- -> www.cimed.org : Comité d'informations médicales (CIMED)
- Les centres de vaccinations et de conseils aux voyageurs, les services de vaccination internationale (prendre rdv).

Centres de vaccinations internationales et de conseils :

COTES D'ARMOR

Centre de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs

Centre Abel Violette
76 B rue de Quintin
22000 Saint-Brieuc
02 96 60 43 34

FINISTERE

Centre de vaccinations et de conseils aux voyageurs

Hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre
Médecine des voyages – centre de vaccination
Rue du Colonel Fonferrier
29240 Brest Cedex 9
02 98 43 73 24

Service des maladies infectieuses

Centre Hospitalier Universitaire de Brest
Hôpital de la Cavale Blanche
2 boulevard Tanguy-Prigent
29609 Brest Cedex
02 98 14 50 39

Centre de vaccination internationale

Centre hospitalier de Cornouaille
14 avenue Yves-Thépot - BP 1757
29107 Quimper Cedex
02 98 52 65 16

ILLE-ET-VILAINE

Centre de vaccinations et de conseils aux voyageurs

Centre Hospitalier Régional Ponchaillou
Service des Maladies Infectieuses
2 rue Henri Le Guilloux
35000 Rennes
02 99 28 43 23

MORBIHAN

Centre de vaccinations et de conseils aux voyageurs

Centre Hospitalier de Bretagne Sud
5 avenue de Choiseul
56100 Lorient
02 97 06 72 12

Centre hospitalier de Centre Bretagne

Kério
56300 Pontivy
02 97 79 01 40

2 - Transports au départ de Bretagne

■ En avion

Sachez que les aéroports ne traitent pas directement les réservations. Mais vous trouverez sur leurs sites toutes les informations pratiques : destinations, horaires des vols et surtout contact des compagnies, pour vos réservations.

COTES D'ARMOR

Aéroport de Lannion

Route de Trégastel - 22300 Lannion
-> www.lannion.aeroport.fr
Liaison pour Paris-Orly Ouest uniquement.

FINISTERE

Aéroport Brest-Bretagne

29490 Guipavas
-> www.brest.aeroport.fr

Aéroport de Quimper Cornouaille

29700 Pluguffan
-> www.quimper.aeroport.fr
Liaison pour Paris-Orly.
Liaison pour Londres de fin mai à septembre.

ILLE ET VILAINE

Aéroport de Dinard Pleurtuit St Malo

35730 Pleurtuit
02 99 46 18 46
-> www.dinard.aeroport.fr
Liaisons pour Londres, Nottingham, Leeds

Aéroport de Rennes Saint-Jacques

Avenue Joseph Le Brix
35136 Saint-Jacques de la Lande
-> www.rennes.aeroport.fr

MORBIHAN

Aéroport de Lorient Bretagne Sud

56270 Ploemeur
02 97 87 21 50
-> www.lorient.aeroport.fr
Liaisons pour Paris, Porto, Southampton.

■ En bateau

Réservations auprès de la compagnie, en ligne, ou dans les agences de voyages agréées.

Brittany Ferries

-> www.brittany-ferries.fr
0 825 828 828 (0,15 € TTC/min depuis poste fixe)
Au départ de Roscoff vers l'Irlande, l'Angleterre et l'Espagne.
Au départ de Saint-Malo vers l'Angleterre

Condor Ferries

-> www.condorferries.fr
0 825 135 135
Au départ de Saint-Malo vers Jersey, Guernesey et l'Angleterre.

Irish Ferries

-> www.irishferries.com
02 98 61 17 17 ou 01 70 72 03 26
Au départ de Roscoff vers l'Irlande

■ En Bus

Eurolines

37, avenue Janvier - 35000 Rennes
0 892 89 90 91 (0,34 euros/min)
-> rennes@transdev-eurolines.com
-> www.eurolines.fr
► Propose principalement des transports en car vers toute l'Europe.
► Au départ de Rennes : Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie, Bulgarie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Ukraine.



3 - Cartes intéressantes pour les voyageurs

■ Carte internationale d'étudiant ISIC

Permet d'obtenir les mêmes réductions que celles attribuées aux étudiants dans les pays concernés.

- ▶ Pour scolaires et étudiants, lycéens, collégiens ou personnes en formation à temps complet, à partir de 12 ans, sans limite d'âge).
- ▶ Les pièces à fournir : carte d'étudiant ou attestation de scolarisation, photo d'identité et 13 €.
- ▶ Validité : de septembre d'une année jusqu'à fin décembre de l'année suivante (ex. : sept 2014 à déc. 2015)

Contact

Information et commande sur www.isic.fr ou auprès des distributeurs bretons.

Pour le réseau SMEBA, un seul contact téléphonique et mail : 02 41 20 82 82, smeba@smeba.fr. Compter un délai de 5 à 7 jours.

COTES D'ARMOR

SMEBA
2 bd Waldeck-Rousseau
22000 Saint-Brieuc

FINISTERE

Bureau Information Jeunesse
4 rue Augustin-Morvan - 29200 Brest
02 98 43 01 08
-> accueil@bij-brest.org
-> www.bij-brest.org

SMEBA
63 rue du Professeur-Langevin
29 200 Brest

SMEBA
4 place de Locronan
29100 Quimper

ILLE-ET-VILAINE

SMEBA
31-33 quai Chateaubriand
35000 Rennes

MORBIHAN

SMEBA
24 rue du Lieutenant-Colonel Maury
56000 Vannes

SMEBA
40 rue de Lanveur
56100 Lorient

■ Carte jeune internationale - IYTC

(Pour les moins de 30 ans, ni scolaires, ni étudiants)

- ▶ Donne des réductions sur différents achats.
- ▶ Les pièces à fournir : carte d'identité, photo d'identité et 13 €.
- ▶ Validité : 1 an.
- ▶ Information et commande en ligne sur www.isic.fr / Carte IYTC

■ Carte internationale des Auberges de Jeunesse du réseau Hostelling International

-> www.hihostels.com
-> www.fuaj.org

- ▶ Elle coûte 7 € pour les moins de 26 ans, les étudiants français et les demandeurs d'emploi. 11 € pour les autres.
- ▶ Validité : année civile.
- ▶ En France, information et commande sur le site de la FUAJ ou en se rendant dans une Auberge de Jeunesse affiliée à la FUAJ : pour connaître les adresses en Bretagne, consultez le site de la FUAJ.

4 - Les offres de voyage à l'étranger

En dehors des agences de voyages dont vous trouverez les coordonnées dans les pages jaunes, voici quelques pistes pour repérer les possibilités de départ en voyage organisé.

■ Séjours pour enfants et adolescents

Consulter les fiches Actuel CIDJ n°7.3 « Les vacances pour enfants et adolescents » et Actuel Bretagne n°7.31 « Séjours de vacances pour les 4-17 ans au départ de Bretagne ».

■ Tourisme équitable et solidaire

Portail d'information sur le tourisme responsable :
-> www.voyageons-autrement.com

■ Autres pistes

Pensez aux comités de jumelage, aux équipements socio-culturels de votre commune, aux associations d'amitié avec des pays étrangers, qui organisent parfois des voyages : renseignez-vous auprès votre mairie, du point ou bureau Information Jeunesse de votre ville.

5 - Les aides financières

Selon votre projet, voyage, études, stage, emploi, volontariat, bénévolat, échanges/rencontre, projet individuel ou en groupe, culturel, environnemental, de solidarité internationale..., il peut exister des aides financières.

Consulter les fiches Actuel Bretagne suivantes :

- 8.52 - Etudier à l'étranger : adresses utiles en Bretagne
- 8.21 - Travailler à l'étranger : adresses utiles en Bretagne
- 8.22 - Faire un stage à l'étranger : adresses utiles en Bretagne
- 8.26 - Etre volontaire à l'étranger : adresses utiles en Bretagne
- 5.62 - Aides financières aux initiatives jeunes en Bretagne

Et le site « En route pour le monde » :

-> www.enroutepourlemonde.org

6 - Pistes pour s'informer sur les pays et préparer son projet

A noter !

Pour les études, les stages, l'emploi, le volontariat à l'étranger, il existe des lieux et sites ressources spécialisés. Consultez le site du réseau Information Jeunesse Bretagne dédié à la mobilité :
-> www.enroutepourlemonde.org

Nous vous proposons ici plusieurs pistes pour élargir vos recherches, à adapter selon votre projet.



6.1 - Ministère des affaires étrangères

■ Les dossiers pays du Ministère des affaires étrangères

Pour chaque destination, des dossiers avec :

- ✓ Présentation du pays
- ✓ Entrée et séjour
- ✓ Emploi, stage
- ✓ Protection sociale
- ✓ Fiscalité
- ✓ Vie pratique
- ✓ Présence française

Contact

- -> www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/preparer-son-depart-a-l-etranger/dossiers-pays-de-l-expatriation/

6.2 - Réseau Information Jeunesse, Eurodesk, portail européen de la jeunesse

■ Le réseau Information Jeunesse

Tous les points et bureaux Information Jeunesse en Bretagne disposent d'informations sur l'Europe et plus largement sur l'international.

► **Dossiers** sur les études, stages, emploi, volontariat, projets et rencontres de jeunes... en consultation sur place ainsi qu'une documentation sur chaque pays.

► **Ateliers** ou **forums** d'information sur la mobilité à l'étranger.

► **www.enroutepourlemonde.org**, le site du réseau Information Jeunesse Bretagne dédié à la mobilité des jeunes bretons à l'étranger.

Contact

- -> www.ij-bretagne.com / Notre réseau

■ Eurodesk

C'est un réseau européen d'information pour la mobilité des jeunes en Europe, soutenu par l'Union européenne. Il met à jour le portail européen de la jeunesse (cf ci-dessous).

-> www.facebook.com/EurodeskFrance

-> www.eurodesk.eu

► En France, il est représenté par le réseau Information Jeunesse et coordonné par le CIDJ.

► En Bretagne : 8 structures labellisées Eurodesk qui peuvent vous aider pour approfondir vos projets de mobilité en Europe :

- CRIJ Bretagne (Rennes),
- BIJ de Brest,
- BIJ de Lorient,
- BIJ de Vannes,
- PIJ de Concarneau,
- PIJ de Châteaulin,
- PIJ de Châteauneuf-du-Faou,
- PIJ de Morlaix.

Contact

-> www.ij-bretagne.com / Notre réseau

► Téléchargez les « **Clics pays** » d'Eurodesk, une sélection de sites par thématiques :

- ✓ Informations générales (formalités, découvrir le pays)
- ✓ Information Jeunesse
- ✓ Apprendre la langue
- ✓ Etudes, formation professionnelle
- ✓ Emploi qualifié
- ✓ Job temporaire, stage
- ✓ Volontariat, échanges de jeunes
- ✓ Santé, protection sociale
- ✓ Logement
- ✓ Transport

Contact

- -> www.enroutepourlemonde.org / Préparer son départ / Information pays / Europe

■ Portail européen de la jeunesse

Informations et possibilités pour les jeunes en Europe : étudier, travailler, entreprendre, partager, voyager, découvrir, agir, participer, être volontaire, connaître ses droits, se soigner.

Il met à jour le portail européen de la jeunesse.

-> <http://europa.eu/youth/fr>

6.3 - Euroguidance et Eures

■ Euroguidance

Euroguidance est le réseau européen d'information sur les études et les stages en Europe.

Fiches par pays sur l'organisation des études, les lieux et sites ressources, et, pour certaines destinations, sur l'accès aux formations dans des domaines spécifiques (santé, social, art...).

Contact

- -> www.euroguidance-france.org

■ Eures

Eures regroupe les services publics européens de l'emploi.

Informations sur les conditions de vie et de travail par pays et régions, dans les différents pays d'Europe.

Contact

- -> <http://eures.europa.eu/vivre-et-travailler>

6.4 - Maisons de l'Europe, Europe Direct, GUIDEurope

Les **Maisons de l'Europe** sont des centres d'information et de documentation européenne ouverts à tous les publics. En Bretagne, les deux Maisons de l'Europe sont également **Europe Direct**, c'est-à-dire les relais d'information officiels de l'Union européenne.

-> http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm

► Elles répondent aux questions du grand public, informent sur la citoyenneté européenne, diffusent la documentation officielle de l'Union européenne, mettent à disposition des outils pédagogiques (expositions, jeux, CD Rom, éléments de décoration).

► Centres de documentation, organisation de conférences et animations autour de l'Union européenne, interventions en milieu scolaire ou auprès d'associations, formations, cours de langues...

Dépendant des Conseils généraux, Les **GUIDEurope** ont pour but, au niveau départemental, de sensibiliser le public à l'Europe, de faire découvrir et partager les cultures des pays de l'Union européenne et de faire vivre la citoyenneté européenne. Centres de documentation, d'information, de sensibilisation et d'animation.

COTES D'ARMOR

• GUIDEurope 22

Relais départemental d'information et d'animation sur l'Europe

Conseil Général des Côtes d'Armor

1 bis place du Général de Gaulle

22 023 Saint-Brieuc

02 96 62 63 98

-> GUIDEurope@cg22.fr

-> www.cotesdarmor.fr, rubrique citoyenneté

Relais GUIDEurope 22 sur les territoires :

• Sur Guingamp/Lannion

Le Palacret - 22140 Saint-Laurent - 02 96 12 11 28

-> coordination.palacret@gmail.com

-> ec.bretagne.lanceleur@orange.fr

• Sur Rostrenen

Kreiz Breizh Village d'Europe - Le Bourg - 22110 Mellionec - 02 96 24 29 90

-> mellionec@villages-culturels.com

Association Intégration Kreiz Breizh - 30 rue de Sénéchal - 22570

Gouarec - 02 96 24 87 90

-> aikb@wanadoo.fr



• Sur Dinan

Le Centre de Ressources International - Association Steredenn - 1
chemin du Pont Pinet – 22100 Dinan - 02 96 87 12 12
-> bouvetphilippe@wanadoo.fr

FINISTERE

• Maison de l'Europe de Brest – Centre Europe Direct Bretagne
Ouest – GUIDEurope du Finistère
16, rue de l'Harteloire
29200 Brest
02 98 46 60 09
-> europedirect@maison-europe-brest.eu
-> www.maison-europe-brest.eu

ILLE-ET-VILAINE

• Maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne – Centre
d'information Europe Direct Haute Bretagne
10, place du Parlement de Bretagne
35000 Rennes
02 99 79 57 08
-> maisoneuropederennes@gmail.com
-> www.maison-europe-rennes.org
(16 relais en Ille-et-Vilaine)

MORBIHAN

• Maison de l'Europe du Morbihan Bretagne Sud
Maison des Associations - 6 rue de la Tannerie
56 000 Vannes
-> maison.europe.56@gmail.com
-> www.maison-europe-56.org

Antenne à Pontivy
Point info Europe du Pays de Pontivy
1 rue Henri-Dunant
56300 Pontivy
02 97 27 86 66
-> europe@pays-pontivy.fr

• GUIDEurope du Morbihan
Conseil général du Morbihan
2 rue de Saint-Tropez - CS 82400
56009 Vannes Cedex
02 97 54 83 58
-> jeunesse@morbihan.fr
-> www.morbihan.fr
(Prêt de matériel uniquement)

6.5 - Les centres d'information du réseau RITIMO et les associations de solidarité internationale

RITIMO est un réseau national d'information et de documentation
pour la solidarité et le développement durable. Les ressources
documentaires et animations proposées par les relais en Bretagne
seront une source d'information intéressante **pour ceux qui
souhaitent construire leur projet avec une dimension
solidarité internationale.**

COTES D'ARMOR

• **RESIA**
30 rue Brizeux - 22000 Saint Brieuc
02 96 61 22 33
-> resia@ritimo.org
-> www.resia.asso.fr

• **Centre de ressources du Palacret**
Le Palacret - 22140 Saint-Laurent
02 96 12 11 26
-> cdr.palacret@gmail.com
-> www.lepalacret.org

FINISTERE

• **CICODES**
Centre Delta – 4 bd de Creac'h Gwen - 29000 Quimper
02 98 95 87 40
-> cICODES@ritimo.org
-> www.cICODES.org

• **Bureau Information Jeunesse de Brest**
4 rue Augustin Morvan, 29200 Brest
02 98 43 01 08
-> relais.ritimo@bij-brest.org
-> www.bij-brest.org

ILLE-ET-VILAINE

• **CRIDEV**
41 avenue Janvier - 35000 Rennes
02 99 30 27 20
-> cridev@ritimo.org
-> www.cridev.org

• **Pachamama**
La Croix Madame - 35460 Saint-Brice-en-Coglès
02 99 95 56 29
-> fermelapachamama@gmail.com
-> www.fermelapachamama.com

MORBIHAN

• **CRISLA**
1 avenue de la Marne - 56100 Lorient
02 97 64 64 32
-> crisla.dd@free.fr
-> www.crisla.org

Les associations de solidarité internationale peuvent aussi vous
apporter des informations, voire des contacts, sur des destinations
spécifiques. Contacter le réseau RITIMO ou consultez **ABCIS, la
plateforme des Acteurs Bretons de la Coopération
Internationale et de la Solidarité**
-> www.bretagne-solidarite-internationale.org
Sur ce site, vous trouverez de l'information sur les acteurs et les
actions de solidarité en Bretagne ; sur les grands principes de la
solidarité, sur le montage d'un projet, les différentes formes
d'action...

6.6 - Les associations d'amitié avec les pays étrangers

■ **Tous pays**

Pour connaître les associations locales, contactez votre mairie, le
Point ou Bureau Information Jeunesse proche de chez vous :
-> www.ij-bretagne.com / notre réseau

■ **Allemagne**

**Union régionale bretonne de la Fédération des
Associations franco-allemandes (FAFA-Bretagne)**

-> fafabretagne.fr
-> contact@fafabretagne.fr
Son objectif est de regrouper des associations franco-allemandes et
comités de jumelage de Bretagne. Echanges d'expériences et
entraide pour achats de produits. Mise en place de projets communs
(mutualisation des frais et moyens pour des conférences, expos,
concerts, cinéma-débat, manifestations diverses, voyages ...). Mise
à disposition d'un annuaire franco-allemand sur la Bretagne. Assurer
le lien avec la FAFA nationale et l'association allemande soeur
(VDFG), représentation du franco-allemand de la société civile
auprès des ministères, l'OFAJ, l'ambassade...



L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Créé en 1963, l'OFAJ est une organisation binationale avec deux adresses, l'une à Paris, l'autre à Berlin. Elle a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension mutuelle et travaille en réseau avec un grand nombre d'acteurs locaux en France et en Allemagne.

Deux points Infos OFAJ en Bretagne

Maison de l'Allemagne de Brest

Centre culturel franco-allemand
105 rue de Siam
29200 Brest
02 98 44 64 07
-> info@maison-allemande-brest.fr
-> maison-allemande-brest.fr
Centre de ressources, conférences, débats, expositions, rencontres...

Le CRIJ Bretagne

4 bis, cours des Alliés
35000 Rennes
02 99 31 47 48
-> international@crij-bretagne.com
-> www.crij-bretagne.com
Informations sur les études, les stages, l'emploi, le volontariat... en Allemagne. Mise à disposition de la documentation OFAJ, organisation d'un temps fort « Les semaines franco-allemandes » mi-janvier.

Le réseau des Jeunes Ambassadeurs

Des jeunes Français et Allemands s'engagent auprès de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse en tant qu'ambassadeur : pendant un an, ils ont pour mission de promouvoir, dans leur région, les actions de l'OFAJ.

Pour contacter l'un des Jeunes Ambassadeurs OFAJ en Bretagne, consulter l'organigramme sur :

-> www.ofaj.org/jeunes-ambassadeurs

■ Chine

Institut Confucius de Bretagne

17 rue de Brest
35000 Rennes
-> www.confucius-bretagne.org
Promouvoir la langue et la culture chinoises.
Antenne à Brest.

■ Etats-Unis

Institut franco-américain

7 quai Chateaubriand
35000 Rennes
02 99 79 89 23
-> contact@ifa-rennes.org
-> www.ifa-rennes.org
Centre binational. Promotion des relations amicales entre les deux pays, conférences, expositions, rencontres d'auteurs, concerts. Bibliothèque, dvd-thèque. Programmes d'accueil d'étudiants américains.

■ Québec

Comité régional Bretagne-Québec et Association Cornouaille-Québec

4 allée Matilin-an-Dal
29000 Quimper
02 98 55 43 65 (après 19 h) ou 06 30 98 46 84
-> www.cornouaille-quebec.com
Faire connaître et aimer le Québec (Canada), à travers les échanges (individuels, scolaires, emplois d'été, entre municipalités, etc...), les stages pour les étudiants, l'aide à l'organisation de

voyages, la culture, la francophonie, l'immigration. Développer la coopération franco-québécoise.

Association Pays de Rennes - Québec

-> rennes-quebec.e-monsite.com
Favoriser la connaissance et les échanges entre rennais et québécois. Organisation d'un voyage annuel, échanges inter-municipalités entre jeunes québécois et bretons, manifestations culturelles.

Dinan Québec

-> dinan-quebec.jimdo.com
Faire connaître et aimer le Québec en France et la France au Québec, favoriser les échanges entre les deux pays. Relais sur les programmes d'échanges pour les jeunes.

Association Saint-Malo Québec

Maison du Québec
Place du Québec
35400 Saint-Malo
02 99 56 34 32
-> www.associationsaintmaloquebec.fr
-> <http://maisonquebec.stmalo.free.fr>
Expositions, conférences, animations en collaboration avec la Délégation générale du Québec, l'association France-Québec et la mairie de Saint-Malo, échanges franco-québécois. Développer des liens entre Saint-Malo et Québec.

6.7 - Les associations de jumelage, les mairies, les Conseils généraux, le Conseil régional

■ Les jumelages

Les villes peuvent entretenir des relations privilégiées à l'étranger par le biais d'un jumelage avec une autre ville partenaire.

Les **comités de jumelages** orchestrent notamment cette relation de coopération par le biais d'échanges socio-culturels : organisation de voyages, manifestations culturelles en l'honneur de la ville partenaire, réseau et contacts sur place...

Pour connaître les jumelages proches de chez vous, adressez-vous à votre mairie ou consultez l'annuaire de l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe, l'A.F.C.C.R.E.

Contact

- Votre mairie
 - A.F.C.C.R.E.
- > www.afccre.org / Nos Membres / Annuaire des villes jumelées

■ La coopération décentralisée

Bon à savoir : les collectivités locales agissent aussi à l'international. Elles peuvent développer et entretenir des relations privilégiées avec d'autres régions dans le monde : c'est ce qu'on appelle la coopération décentralisée.

Si vous avez un projet en lien avec l'étranger et portant précisément sur un pays ou une région dans le monde, n'hésitez pas à contacter les collectivités de votre territoire (villes, communauté de communes, départements, régions) pour leur en faire part et en apprendre davantage concernant leurs actions en matière de coopération décentralisée, les contacts qu'elles peuvent avoir sur place...

Par ailleurs, certaines collectivités peuvent apporter une aide financière complémentaire aux projets impliquant des associations, des jeunes, des habitants... des régions dont elles sont partenaires (voir chapitre 6).



Quelques exemples de relations privilégiées dans le cadre de la coopération décentralisée :

BRETAGNE

Le Conseil régional de Bretagne a engagé une coopération avec 3 régions européennes :

- ✓ le Land de Saxe (Allemagne)
- ✓ le Pays de Galles (Royaume-Uni)
- ✓ la Voïvodie de Wielkopolska (Pologne)

Des coopérations plus thématiques peuvent également être menées ponctuellement avec d'autres régions comme le Pays Basque et la Voïvodine (Serbie).

Hors Europe, il a engagé une coopération avec 4 régions :

- ✓ la province du Shandong (Chine)
- ✓ la Région d'Analanjirofo (Madagascar)
- ✓ la Région d'Anosy (Madagascar)
- ✓ l'association des Maires de la Grand'Anse à Haïti

Le Conseil régional soutient des associations de bretons expatriés, au Québec, Japon, Chine, Irlande, États-Unis (New York), Allemagne (Berlin et Hambourg)...

Conseil régional de Bretagne

Direction des Affaires européennes et internationales

283 avenue du Général Patton - CS 21101

35711 Rennes Cedex 7

-> www.bretagne.fr / Les politiques / Europe et international

-> www.labretagneetleurope.eu / Coopérations et réseaux

COTES D'ARMOR

Le Conseil général des Côtes d'Armor entretient des relations privilégiées avec :

- ✓ la région de Warmie-Mazurie (Nord-Est de la Pologne)
- ✓ la province de Liège (Belgique)
- ✓ la région de Gabès (Tunisie)
- ✓ la région d'Agadez (Niger)
- ✓ le Viet-Nam

et plus récemment, suite à des catastrophes naturelles :

- ✓ la ville de Karaikal (Inde)
- ✓ le département de la Grand'Anse (Haïti)

Conseil général des Côtes d'Armor

GUIDEurope

1 bis place du Général De Gaulle

22023 Saint-Brieuc Cedex

-> guideurope@cg22.fr

-> www.cotesdarmor.fr / Citoyenneté

FINISTERE

Le Conseil général du Finistère anime deux partenariats de coopération décentralisée, l'un avec la région Diana à Madagascar, l'autre avec la province de Chiloé au Chili.

Un partenariat spécifique est également en place avec la région de Cornouaille, au Royaume-Uni.

Conseil général du Finistère

Direction du Développement Economique et International

2 rue Théodore le Hars

29000 Quimper

-> www.cg29.fr / Europe et international

ILLE-ET-VILAINE

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine est en relation de coopération décentralisée avec cinq régions dans le monde :

- ✓ la région d'Alaoira Mangoro à Madagascar
- ✓ la région de Mopti au Mali
- ✓ le judet (ou département) de Sibiu en Roumanie
- ✓ le gouvernement de Jersey, sur l'île de Jersey
- ✓ l'union territoriale de Pondichery en Inde
- ✓ la province de Séfrou, au Maroc

Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Service Europe et relations internationales

1 avenue de la Préfecture - CS 24218

35042 Rennes Cedex

-> www.ille-et-vilaine.fr / Nos actions / Europe et international

MORBIHAN

Le Conseil général du Morbihan soutient principalement des projets de coopération avec le Vietnam et des projets de coopération européenne dans le cadre des programmes européens.

Conseil général du Morbihan

2 rue de Saint-Tropez - CS 82400

56009 Vannes cedex

-> www.morbihan.fr / Les services / Aides départementales

6.8 - Les témoignages de voyageurs, les associations portées par des jeunes

■ Le Club Teli

Orienté jobs, stages, volontariat, bénévolat..., le Club Teli est une association qui existe depuis plus de 20 ans. Forum, ouvrages, offres... Sur adhésion : 45 €/an

-> www.teli.asso.fr

■ Aventure du Bout du Monde (ABM)

Diverses associations, telles qu'ABM, peuvent vous permettre de rencontrer d'autres voyageurs, de découvrir un pays à travers des expositions, des documentaires, des conférences...

■ Contact

- ABM Rennes

Maison de Quartier de Villejean

2 rue de Bourgogne - 35000 Rennes

-> contact@abmrennes.eu

-> <http://abmrennes.eu>

Soirées découvertes, projections, atelier cuisines du monde, randonnées, festival Terra Scala.

- Site national -> www.abm.fr

■ Connaissances du Monde

Des organismes comme **Connaissances du Monde** présentent régulièrement des conférences filmées et commentées sur des pays.

- -> www.connaissancedumonde.com

■ Le réseau Erasmus Student Network

L'association ESN-Rennes fait partie d'un réseau européen, Erasmus Student Network. Elle mène des actions pour favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux (soirées, voyages, événements culturels, échanges linguistiques...), en complémentarité avec le Centre de mobilité internationale de Rennes, et pour sensibiliser à la mobilité en Europe.

Un bon contact quand on veut rencontrer des étudiants étrangers de tous pays et/ou échanger avec ceux qui ont vécu une expérience en Europe !

■ Contact

- ESN Rennes

Centre de Mobilité Internationale

5, bd Laennec

35000 Rennes

-> esn.rennes@gmail.com

-> <http://rennes.ixesn.fr>

■ www.enroutepourlemonde.org

Proposé par le réseau Information Jeunesse Bretagne, il diffuse des témoignages d'expériences diverses : voyage, études, stage, emploi, volontariat...



■ Décloîtres, le magazine des étudiants de Sciences-po Rennes

Créé et animé par les étudiants, le magazine et son site fait partager leurs expériences et leurs rencontres de **voyage**, et apporte un point de vue sur l'**actualité** dans le monde.

-> www.decloitres.fr

■ Où trouver d'autres contacts pour des témoignages ?

► N'hésitez pas à **parler de votre projet autour de vous**. Le bouche-à-oreille fonctionne bien !

► **Repérez les expositions, les soirées consacrées à un pays** : elles sont souvent proposées par des associations ou des personnes qui souhaitent témoigner de leur expérience et la partager.

► Selon votre projet, **prenez contact avec les organismes qui gèrent certaines aides financières** : ils pourront favoriser le contact avec d'anciens bénéficiaires (voir chapitre 6).

► Si vous partez en **Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Corée, Japon, Argentine** avec un Visa ou Programme Vacances Travail (VVT ou PVT), vous trouverez plein d'infos sur les sites des Pvtistes :

-> <http://pvtistes.net/>

► Enfin, les **forums et blogs de voyageurs** sont nombreux... Intéressants par les informations concrètes et les bons plans qu'ils peuvent apporter. Sachant que chaque expérience est unique...

Soyez vigilant : les informations sont parfois de nature commerciale (publicités), et celles qui concernent les démarches administratives (passeport, visa...) parfois obsolètes...

Un exemple de forum : -> <http://voyageforum.com>